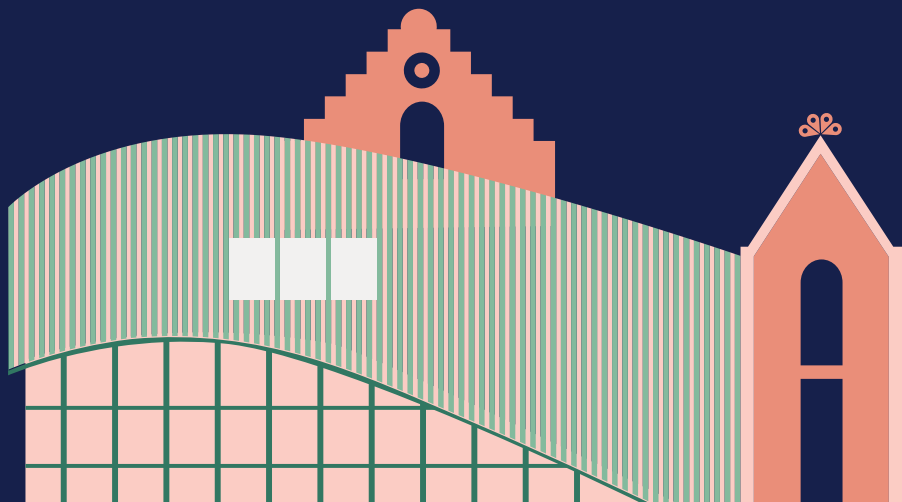


GUIDE DES ENSEIGNANTS



FONCTIONNEMENT DU CAMPUS

Informations pratiques, outils, contacts, ressources pédagogiques, services ...



Suivez-nous
sur les réseaux





Création graphique : Perrine Moisan

Mise en page : Aurore Gunia et Lauriane Figiela

Contenus : Équipes du campus

Relecture : Sophie Perrin

Impression : Pixartprinting



SOMMAIRE



SE REPÉRER - p. 3

Adresse, contacts, ouverture
Transports
Plan
Parkings
Déjeuner au Campus
Un Campus vert
L'équipe des appariteurs

VOS OUTILS - p. 7

Carte professionnelle
Salles de cours
Réserver un PC
Casiers
Papeterie
Salle des profs
Impressions/copies/scan
Demande d'édition
Navette
Equipe de l'accueil
Régime d'examen
Dossier vacataire
Frais de déplacement
Outils numériques

PÔLE FORMATIONS INITIALES - p. 12

Gestion de la formation et
organisation pédagogique

PÔLE ALTERNANCE - p. 19

Gestion de la formation et
organisation pédagogique

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES - p. 23

Bibliothèque universitaire
Outils pédagogiques
Plateforme moodle
PAPN

SERVICES AUX ÉTUDIANTS - p. 27

Insertion
Santé/Social
Sport et culture
Handicap
Associations étudiantes

COMMUNICATION - p. 32

Valorisation de vos actions
Charte graphique et cartes de visite

LE CAMPUS - p. 35

Histoire et fonctionnement
Chiffres clés et offre de formation
Contacts



SE REPÉRER



Transports

Plan

Déjeuner

Adresse

2, rue du 23ème R.I. - BP 10140 (entrée piéton)
6, rue du 23ème R.I. - BP 10140 (accès parking)
01004 Bourg-en-Bresse CEDEX

Contact accueil

04 74 23 82 30
bourgenbresse@univ-lyon3.fr

Horaires d'ouverture*



Bâtiment

Lundi au Vendredi : 7h30 - 20h00



Accueil

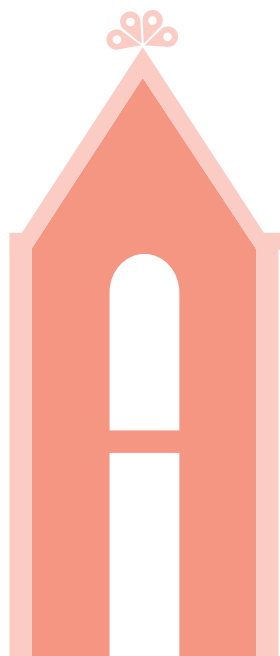
Lundi au Vendredi :
7h45 - 12h / 13h - 16h30



Bibliothèque

Lundi au Vendredi : 8h - 19h30
Samedi : 9h - 12h

* les horaires peuvent varier selon le calendrier universitaire



Rez de Chaussée

1er étage

Direction
Bureau 002 Bureau 003
Bureau 004
Bureau 007
Bureau 010
Salle des profs.
Salle de réunion
Bureau 017

Espace de convivialité
Amphithéâtre
Espace de vie étudiante
Bibliothèque Universitaire
Bureau 018 Bureau 019
Salle de réunion Associations étudiantes
Pose Handicap

Distribution
Espace repas du personnel
Bureau 103
Salle 105
Salle 109 co-working

Etage Bibliothèque Universitaire
Salle 128
Salle 123

Bibliothèque Universitaire
Salle 113 Salle 114 Salle 115
Mezzanine Accès Copieur
Salle 119
Esc. de service

Accès
Informaticien
WC
WC
WC

Hall d'accueil
Vie étudiante / Communication
Réunions académiques

2ème étage

Salle 201
Salle 203
Salle 205
Salle 206
Salle 210 Salle 212 Salle 213
Foyer des étudiants
Salle 218
Esc. de service
Salle 223
Travaux en cours
Salle 228

3ème étage

Salle 317
Salle 313 Salle 315
Salle 318
Salle 321
Salle 330
Salle 328

Parkings

Une partie du **parking voiture** est réservée aux enseignants et personnels.

Un abri à vélo couvert et sécurisé se situe à l'entrée du bâtiment.

Carte professionnelle obligatoire pour accéder à ces parkings (Cf page 8).

Déjeuner au Campus...

Espace repas du personnel

Micro-ondes, plaque de cuisson, vaisselle, réfrigérateur.

Espace de restauration la Chapelle

Micro-ondes

Boulangerie et restauration rapide

Campus situé à 5 min à pied du centre-ville et du centre commercial de la Neuve (Viriat).

Restaurant universitaire Claude Bachet

10 à 15 minutes en voiture ou en vélo

Rue peter Fink, 01 Bourg.



Tri

Les bacs jaunes sont destinés aux emballages, y compris s'ils sont souillés,

tandis que les bacs gris accueillent les déchets alimentaires et assimilés.

Pas de poubelles dans les salles de cours.



Amap

Livraison lundi soir de

17h30 à 18h30 (légumes, oeufs, fromage, vin du buges, pommes...)

Comment ça marche?

Par contrat, vous vous engagez à acheter en début de saison et pendant 1 an une part de la production proposée par les agriculteurs.



Campus vert



Eric **Coppo**



Gaspard **Araujo**



David **Veyret**

L'équipe des appariteurs

Les appariteurs vous accompagnent dans votre quotidien.

06 51 35 90 53

VOS OUTILS



Carte professionnelle

Salles de cours

Réserver un PC

Casiers

Papeterie

Salle des profs

Impressions/copies/scan

Demande d'éditions

Navette Bourg-Lyon

Régime d'examen

Dossier vacataire

Frais de déplacement

Outils numériques



VOS OUTILS



Carte professionnelle

Accès parkings vélo et voiture
Accès salle des professeurs
Accès espace repas
Emprunt d'ouvrages à la BU
Utilisation copieurs

>> Demande à faire auprès du responsable administratif*.

Salles de cours :

- Les salles sont ouvertes et accessibles à tous. Pensez à utiliser la signalétique (ouvert/fermé) pour bien indiquer que vous êtes en cours.

- Les salles sont équipées de système de projection et d'un câble HDMI. Si vous êtes équipé d'un système IOS (Apple) merci de prévoir un adaptateur.

- En dehors de vos heures de cours, vous pouvez réserver une salle auprès des services de la scolarité.

>> Contacter les appariteurs en cas de problème technique : 06 51 35 90 53

Réserver un Pc : Récupération et restitution de votre PC à l'accueil ou à la BU si l'accueil est fermé.

>> Demande à faire à l'accueil accueilbourg@univ-lyon3.fr

Casiers : Procédure pour réserver des casiers différente selon le pôle alternance ou initial. Merci de vous mettre en relation avec la gestionnaire de scolarité de la formation dans laquelle vous intervenez.

Navette : Une navette administrative est organisée chaque jeudi par les appariteurs entre les Campus de Bourg et Lyon.

Papeterie : Des feutres pour les tableaux blancs vous sont mis à disposition dans vos casiers. Une réserve de broches et de feutres est accessible via l'accueil.

Attention à votre consommation !

Salle des profs :

- Accès à vos casiers
- Accès PC et imprimantes
- Distributeur boissons chaudes
- Fontaine à eau chaude et froide
- Espace repos mais pas repas

Impressions/copies/scan : Vous pouvez accéder à des copieurs dans le local à côté de la salle des profs ou à la BU ou encore sur la mezzanine au 1^{er} étage. L'utilisation de ces copieurs se fait avec la carte professionnelle. >> En cas de problème merci de contacter le responsable administratif*.

Demande d'édition : Les étudiants ont un crédit de photocopies gratuites. Si vous souhaitez tout de même demander l'édition de vos supports, vous devez les envoyer à la scolarité qui en fera la demande auprès de Lyon (compter un délai de 10 jours). >> cf contacts scolarité.



***Responsable Administratif**

En cours de recrutement,
en attendant merci de
contacter Gilles Dubois
pour toute demande.
gilles.dubois@univ-lyon3.fr

L'équipe de l'accueil

Ouvert de 8h à 12h et de 13h à 16h30

Virginie Chapuis, Amandine Servolle, Dounia Landoulsi vous accueillent chaque jour et vous accompagnent dans vos démarches sur le Campus. 04 74 23 82 30



Virginie **Chapuis**



Amandine **Servolle**



Dounia **Landoulsi**

Régime d'examen

Tout ce qui régit la formation se trouve dans le régime d'examen et les enseignants doivent le maîtriser.

Dossier vacataire :

Un mail vous a été transmis suite à votre recrutement pour constituer votre dossier en ligne sur la plateforme OSE. Ce dossier conditionne la rémunération et l'accès à vos outils.

contractuels-enseignants@univ-lyon3.fr



Frais de déplacement

Au delà de 20Km (domicile-campus) un forfait de 50€ sera versé par jour d'enseignement.

Fiche déplacement à remplir que vous trouverez en salle des profs. Fiche à rendre par mail à Pascale Blanchet avant le 31 décembre avec un RIB.

>> pascale.blanchet@univ-lyon3.fr

VOS OUTILS

NUMÉRIQUES



Compte informatique :

Suite à la validation de votre dossier enseignant, un compte vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques. Identifiant : prénom.nom / mot de passe. Pensez à modifier votre mot de passe lors de votre 1ère connexion. Il devra être changé tous les ans.

Messagerie :

prenom.nom@univ-lyon3.fr

Cette messagerie est accessible depuis n'importe quel PC depuis webmail. Merci de privilégier ce mail institutionnel dans vos échanges avec nos équipes.

Intranet :

Espace d'information et de communication à destination des personnels et enseignants. Informations en lien avec votre carrière, votre vie professionnelle, les démarches et procédures.

Annuaire :

Votre fiche annuaire est créée automatiquement avec l'ouverture de votre compte informatique. Elle contient des informations administratives et des champs que vous pouvez remplir vous-même (CV, photo, fonctions, etc.).

Stockage : Owncloud

Cloud hébergé à l'Université . Permet de stocker et de partager des fichiers. 50 GO de stockage personnel.

Transfert : Filesender

Transfert de fichier jusqu'à 100Go de façon sécurisée.

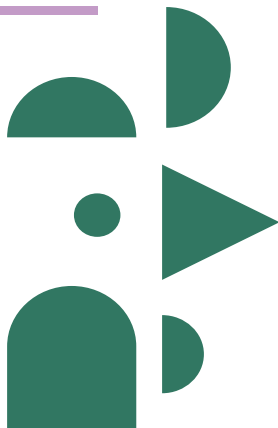
Echanger : Rocket.chat

Logiciel de communication en équipe via des canaux de discussion privés.

Visio-conférences : Cisco webex Lyon 3

Besoin d'aide pour configurer votre PC et vos outils numériques ?

Contactez SOS Micro
sosmicro@univ-lyon3.fr
04 78 78 70 77



PÔLE FORMATIONS INITIALES

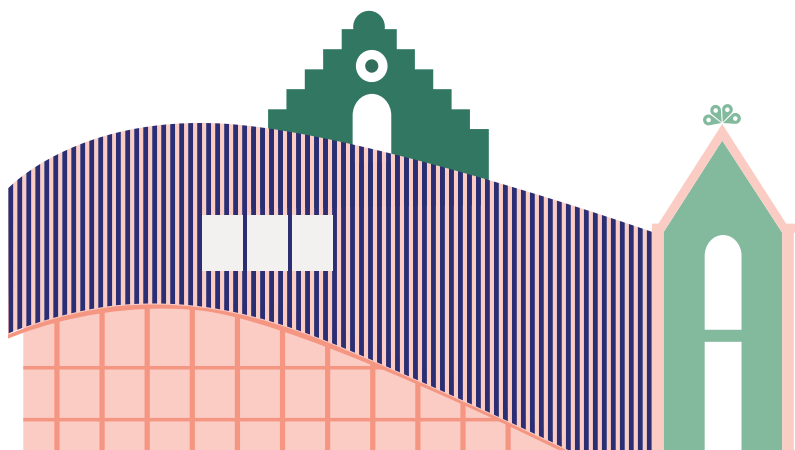


Licence de Droit

Licence de Gestion Management

Licence d'Histoire

DAEU



CHARTRE DE L'ENSEIGNANT



Les plannings :

- Tout enseignant ayant finalisé son dossier accède à son emploi du temps en ligne et à la consultation de sa salle de cours. Le planning est également envoyé par mail avant la rentrée.
- L'enseignant s'engage à respecter le planning. Les modifications doivent rester exceptionnelles.

En cas d'absence :

- Prévenir le chargé de scolarité.
- Prévenir dans la mesure du possible les étudiants via Moodle.
- Il est à la charge de l'enseignant de replanifier avec la scolarité ses rattrapages.
- Toute heure non effectuée ne sera pas rémunérée.

Carnets d'appel :

- Ils sont disponibles sur l'espace intranet de l'enseignant. En cas de difficulté ils peuvent être demandés à la scolarité.
- L'assiduité doit être contrôlée à chaque TD et saisie via l'espace intranet de l'enseignant (se référer au nombre d'absences autorisées pour chaque diplôme).

Saisie des notes de contrôle continu et de l'assiduité :

- Le chargé de TD doit renseigner ces éléments en se rendant sur son espace personnel intranet.
- Tout nouvel enseignant doit faire la demande d'une carte de clés auprès de la scolarité pour l'accès.
- La scolarité enverra un tuto de la procédure avec les dates butoirs de saisie.

Examens :

- Les sujets doivent être scrupuleusement relus et vérifiés (durée de l'épreuve, semestre concerné, année...). La scolarité n'assure pas la relecture. Des erreurs de sujets sont lourdes de conséquence lors des examens.
- Les dates de remise des sujets et des notes **doivent être respectées.**
- Les éditions sont effectuées à Lyon et nécessitent un délai. Le calendrier est fixé pour permettre à la scolarité d'anticiper la préparation des épreuves et des jurys et également de gérer les problèmes informatiques récurrents.
Il n'est pas acceptable de transmettre ses copies la veille des jurys.
- La surveillance doit être assurée par les enseignants. Leur présence doit être confirmée auprès de la scolarité. En cas d'impossibilité il peut être proposé d'assurer la surveillance d'autres épreuves. En dernier recours, des surveillants extérieurs sont sollicités.
- **Il est à la charge de l'enseignant de venir récupérer ses copies** et d'indiquer à la scolarité si elles doivent être transmises à Lyon par la navette interne (le jeudi matin en général).





Calendrier

Préentrée L1 - lundi 31/09/26

Début des CM : **se référer au calendrier universitaire.**

Début des TD : **se référer au calendrier universitaire.**

Examens

Pour la remise des sujets et la remise des copies, se référer au calendrier universitaire également.

Absences des étudiants :

(extrait régime d'examen)

- **Présence obligatoire à chacune des séances de travaux dirigés.** Le contrôle de l'assiduité est assuré par les chargés de TD. L'étudiant doit justifier son absence auprès du chargé de TD par toute attestation pertinente, dans les plus brefs délais et au plus tard dans un délai de 15 jours à compter du jour de son absence.
- **L'étudiant comptant une absence non justifiée** dans une matière à travaux dirigés au cours d'un semestre est considéré comme défaillant dans ce TD (« Abs » = Absent). À ce titre, la moyenne de la matière concernée n'est pas calculée et la mention « RNC » (résultat non calculé) apparaîtra sur le relevé de notes.



Aurélie
Burtin

L'évaluation en contrôle continu

(extrait régime d'examen) :

- **Annualisée en L1 et L2** (3 notes au minimum), semestrielle en L3 (2 notes au minimum).
- **Les copies de contrôle continu** doivent être restituées aux étudiants par l'équipe pédagogique avant le terme de la période d'enseignement en cours (année ou semestre).
- **En cas d'absence justifiée** à une ou plusieurs évaluations du contrôle continu, une épreuve de remplacement doit être organisée à l'initiative de l'équipe pédagogique et en lien avec le service de la Licence.
- **L'étudiant absent** à cette épreuve de remplacement est considéré en absence injustifiée, quel que soit le motif de son absence. En conséquence, la note de contrôle continu ne pourra pas être calculée, quand bien même une autre note aurait été obtenue. Le relevé de notes portera la mention « RNC » pour le module correspondant.



Marion
Del Bove



Bernadette
Ferrarese

Contacts Licence Droit

Directrices pédagogiques : Marion Del Bove/Bernadette Ferrarese

Scolarité : Aurélie Burtin - 04 74 23 82 38

aurelie.burtin@univ-lyon3.fr



HISTOIRE

Calendrier

- Prérentrée L1 : **vendredi 04/09/26**
- Début des CM : **se référer au calendrier universitaire.**
- Début des TD : **se référer au calendrier universitaire.**

Examens

Pour la remise des sujets et la remise des copies se référer au calendrier universitaire également.

Absence des étudiants

(extrait régime d'examen) :

A chaque séance de TD, l'enseignant procède à un appel des étudiants à partir de la liste des inscrits. Pour toute absence, l'étudiant doit adresser au secrétariat un justificatif dans un délai maximum de 8 jours à partir du premier jour de l'absence.



Contacts Licence Histoire

Responsable pédagogique :

Gwenaëlle Legoullon

Scolarité : Aurélie Burtin - 04 74 23 82 38

aurelie.burtin@univ-lyon3.fr



L'évaluation en contrôle continu

(extrait régime d'examen) :

- L'évaluation en contrôle continu, pour chaque matière concernée, donne lieu à au moins 2 évaluations.
- Une absence justifiée (justificatif validé par la scolarité) à une évaluation de contrôle continu ou à une épreuve écrite ou orale (E.E./E.O.) ouvre droit à une évaluation de substitution organisée sous la responsabilité de l'enseignant concerné qui en informe le gestionnaire de scolarité.
- Une absence non justifiée dans un délai de 8 jours ou invoquant un motif non recevable n'ouvre pas droit à une évaluation de substitution.



GESTION

MANAGEMENT

Calendrier

Semestre impairs :

- Préentr  e L1 : **lundi 31/08/26**
- CM : **31/08/26 au 28/11/26**
- TD : **14/09/26 au 28/11/26**

Semestre pairs :

- CM et TD : se r  f  rer au calendrier universitaire.

Examens

Dates cl  s

Semestres impairs :

  preuves interm  diaires : **26 au 28/10/26**

Examens : **07/12/2026 au 19/12/2026**

Semestres pairs :

  preuves interm  diaires : **20/02/27 au 06/03/2027**

Examens : **12/04/27 au 15/05/27**

Pour la remise des sujets et la remise des copies, se r  f  rer au calendrier universitaire   galement.

Absences des   tudiants :

(extrait r  gime d'examen) :

Pr  sence obligatoire    chacune des s  ances de travaux dirig  s. Le contr  le de l'assiduit   est assur   par les charg  s de travaux dirig  s. L'  tudiant doit justifier son absence aupr  s du charg   de TD et de la scolarit   par toute attestation pertinente, dans les plus brefs d  lais et au plus tard dans un d  lai de 8 jours    compter du jour de son absence.



L'  valuation en contr  le continu

(extrait r  gime d'examen) :

- Semestrielle pour les 3 ann  es de licence (2 notes au minimum).
- L'  tudiant absent    une   preuve de remplacement est consid  r   en absence injustifi  e, quel que soit le motif de son absence. En cons  quence, la note de contr  le continu ne pourra pas   tre calcul  e, quand bien m  me une autre note aurait   t   obtenue. Le relev   de notes portera la mention « RNC » pour le module correspondant.



Car  ne
Chevalier



Bernard
Dussuc



C  cile
Notton



Contacts Licence

Responsables p  dagogiques :

Car  ne Chevalier et Bernard Dussuc

Scolarit   : C  cile Notton - 04 74 23 82 49

cecile.notton@univ-lyon3.fr

Calendrier

Rentrée : **05 Octobre 2026**

Important : **pas de cours pendant la semaine de partiel blanc.**

Examens

Les dates clés examens :

1ère session : 10 mai au 14 mai 2027

Jury de délibération : 2 juin 2027

2ème session : 21 au 25 juin 2027

Absences des étudiants :

(extrait régime d'examen) :

Vous devez récupérer la feuille d'émargement avec la liste des étudiants dans une bannette dans la salle des professeurs. À chaque séance, elle doit être signée par les étudiants et par vous-même.

L'original de la feuille d'émargement doit être restituée dans les meilleurs délais, dans la bannette afin de prendre au plus vite attache avec les stagiaires absents.

L'évaluation en contrôle continu :

(extrait régime d'examen) :

Durant l'année, chaque évaluation devra donner lieu à une note sur 20. Les évaluations du contrôle continu (hors partiel blanc) doivent avoir lieu pendant vos heures de cours.

La conception des sujets devra être réalisée conjointement avec les enseignants de Lyon et de Bourg pour une même matière.



Type d'évaluation	Période
Devoir maison	Ne sera plus demandé
Partiel blanc	Janvier 2027
QCM sur table	Novembre 2026
Devoir sur table	Février / Mars 2027
Note individuelle d'implication	Fin de l'année

La note individuelle d'implication comprend les efforts réalisés, la participation, la motivation et l'assiduité du stagiaire.

Une absence justifiée à l'un des contrôles continus prévus dans chaque matière entraîne un calcul de la moyenne à partir des notes obtenues dans la matière concernée



Contacts DAEU

Responsable pédagogique :

Sandrine Rabosseau

Scolarité

Virginie Chapuis - 04 74 23 82 41

virginie.chapuis@univ-lyon3.fr

PÔLE ALTERNANCE

B.U.T Carrières juridiques

D.C.G

Licence pro. Commerce en BtoB

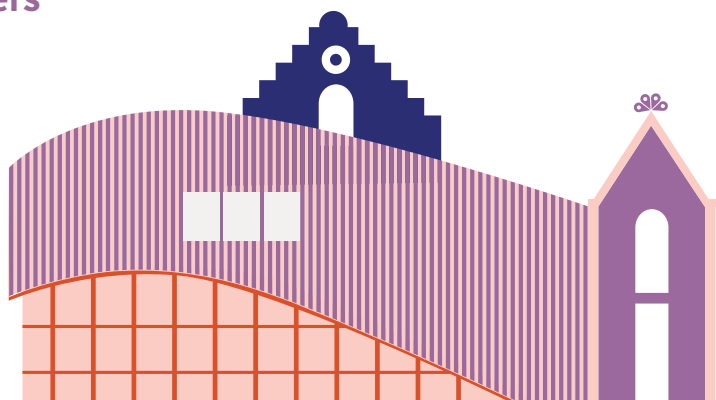
Licence pro. R.H et Paie

Licence pro. Banque et Assurance

Licence pro. G.R.H

Licence pro. A.G.A.F

Masters



LP G.R.H.

Responsable pédagogique :

Laurence Cortinovis

Scolarité : Nelly Limousin

LP A.G.A.F.

Responsable pédagogique :

Maxime Richard

Scolarité : Nelly Limousin

LP B.A.

Responsable pédagogique :

Hélène Tebib

Scolarité : Sandrine Robinet

LP Commerce en BTOB

Responsable pédagogique :

Aurélien Soustre

Scolarité : Sophie Guillermin

LP Environnement Social, R.H. Paie

Responsable pédagogique :

Annabelle Turc

Scolarité : Sophie Guillermin

D.C.G.

Responsable pédagogique :

Stéphane Marion

Scolarité : Sandra Teppe

Masters

Responsables

pédagogiques :

Amélie Bohas (GPLA) et

Valérie Girard (COMET)

Scolarité

Sophie Guillermin

Sandrine Riobinet



Hélène
Tebib



Laurence
Cortinovis



Maxime
Richard



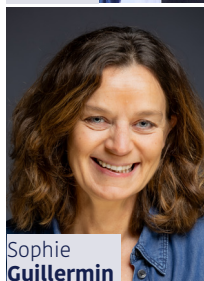
Nelly
Limousin



Aurélien
Soustre



Annabelle
Turc



Sophie
Guillermin



Amélie
Bohas



Stéphane
Marion



Sandrine
Riobinet



Valérie
Girard

B.U.T Carrières juridiques

Responsables pédagogiques :

Maxime Richard et Annabelle Turc

Scolarité : Sandra Teppe



Maxime
Richard



Annabelle
Turc



Sandra
Teppe

Planning des cours :

Envoyé par mail par les gestionnaires scolarité respectives.

Absences :

- **Retard/absence de l'enseignant :** prévenir le service scolarité concerné. En cas d'absence, le cours sera reporté en fonction des dates disponibles.
- **Retard/absence d'un étudiant :** les consigner sur la liste d'émargement. **L'assiduité aux cours est obligatoire, en alternance, et chaque manquement de signature est considéré comme une absence.**

Emargement et trombinoscope :

Toutes les formations en alternance disposent d'un tiroir dédié en salle des professeurs, dans lequel chaque enseignant récupérera les listes vierges d'émargement (et trombinoscopes) à signer par les étudiants et par l'enseignant également.

Ces listes devront être déposées dans les tiroirs à l'issue du cours, ou remises à la gestionnaire de scolarité de la formation concernée.

Évaluation en contrôle continu :

- Tous les modules sont évalués en contrôle continu, sous forme écrite ou orale, individuellement ou en groupe, selon les modalités définies par les régimes d'examen.
- Les enseignants sont tenus de transmettre aux services de scolarité concernés leurs sujets accompagnés de consignes claires, dans un délai raisonnable, afin d'en permettre la reproduction en temps utile.



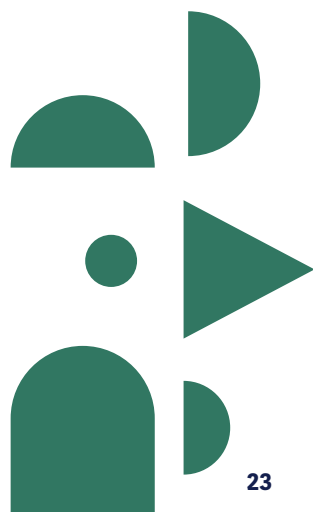
VOS RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Bibliothèque Universitaire

Création d'outils pédagogiques

Plateforme Moodle

PAPN (Pôle d'Accompagnement à la Pédagogie Numérique)



VOS RESSOURCES PÉDAGOGIQUES



Bibliothèque Universitaire

Bibliothèque ouverte de 8h à 19h30 en semaine et le samedi de 9h à 12h.

N'hésitez pas à nous solliciter et à orienter vos étudiants vers la bibliothèque.

- Prêt de 10 ouvrages pour 15 jours pour les étudiants et les enseignants;
- Possibilité d'emprunter à la BU de Bourg et de rendre à Lyon et inversement;
- Possibilité pour les enseignants de faire des demandes de PEB (prêt entre bibliothèques);
- Possibilité d'organiser des TD ou séances de recherche dans la bibliothèque;
- Accès au catalogue des BU Lyon 3 et à la bibliothèque numérique Lyon 3 (formations proposées);
- Envoi conseillé de vos bibliographies à la BU pour alimenter les nouvelles acquisitions et compléter les fonds documentaires en fonction de vos besoins et des besoins des étudiants;
- Photocopieur à disposition pour copies et impressions avec la carte étudiant;
- Service reliure (payant).



Sophie **Perrin**

Frédérique **Revel**

Floraine **Genessay**

Maud **Castanet**

L'équipe de la BU : 04 74 23 82 35



Outils pédagogiques

Création de contenu de cours et interaction avec les étudiants

Wooclap, Wooflash, H5P, e-portfolio, Mahara, Votar.

Enregistrer et diffuser vos cours

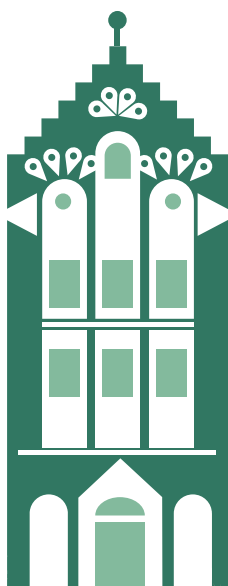
Vidéomaton, podcast, webTV, visualiseurs.

Évaluer les élèves

Activité «Devoirs» et «Tests» de Moodle, certification «écri+».

Plateforme Moodle

Espaces de cours personnalisés hybrides ou entièrement dématérialisés. Grande variété de ressources et d'activités pour évaluer et interagir (devoirs, QCM, bases de données, glossaires...).



Pôle d'accompagnement à la pédagogie numérique

Spécialisée dans l'ingénierie pédagogique, la gestion de projets, la communication digitale, l'audiovisuel et le multimédia, toute l'équipe vous attend !

Soutien aux enseignants, étudiants et personnels administratifs en matière d'innovation et de pédagogie numériques.

N'hésitez pas à les solliciter pour :

- Projets E-learning;
- Transformation de vos pratiques pédagogiques;
- Formations aux outils et nouveaux usages en matière d'innovation pédagogique;
- Réalisation de vidéos à vocation pédagogique;
- Formation à l'utilisation de Moodle.

Contactez le PAPN

supportpapn@univ-lyon3.fr
04 26 31 88 60



SERVICES AUX ÉTUDIANTS

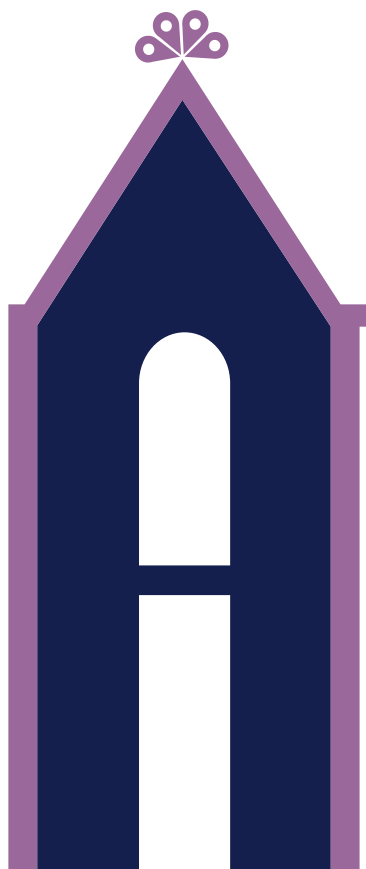
Service santé/social

Service sport et culture

Service insertion

Service handicap

Associations étudiantes



SERVICES AUX ÉTUDIANTS



La santé, le sport, la culture et le bien-être étudiant.

L'infirmière, Anne Romain, accueille, écoute, informe et oriente les étudiants sur leurs préoccupations de santé, dans le respect de la confidentialité. Elle joue un rôle essentiel dans la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé : dépistages, écoute psychologique, lutte contre l'isolement, distribution alimentaire, etc. avec pour objectif central le bien-être étudiant.

Elle fait également le lien entre les étudiants et les structures de soins existantes sur le territoire : centre de santé sexuelle, centre de santé publique, addictions France, maison des adolescents, etc.



Anne **Romain**

N'hésitez pas à la contacter si vous avez des préoccupations concernant un étudiant, ou à orienter ce dernier vers elle.

Par ailleurs, elle est votre interlocutrice privilégiée pour tout ce qui concerne l'offre sport et culture du Campus. Les étudiants ont accès à plus de 20 activités sportives et culturelles les jeudis après-midi et en soirée.

Bien dans son corps, bien dans sa tête, bien dans ses études !

Elle est présente sur le campus tous les jours, sauf le mercredi après-midi. N'hésitez pas à aller à sa rencontre.

Offre santé et
distribution
solidaire



Ateliers
sport
et culture





Service insertion

Marine De Boni, chargée d'affaires et d'insertion, reçoit les étudiants en entretiens individuels tout au long de l'année. Son accompagnement peut être une ressource précieuse pour compléter le travail pédagogique et aider les étudiants à se projeter dans leur avenir professionnel.

Elle intervient notamment sur :

- L'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation;
- La recherche de stages, de bénévolat, de jobs d'été, d'alternance ou de premier emploi;
- La préparation aux entretiens à travers des simulations.

Nous vous invitons à informer vos étudiants de ces dispositifs, et à les encourager à solliciter un rendez-vous avec Marine De Boni s'ils ont besoin d'un appui personnalisé dans leur projet professionnel.

N'hésitez pas à orienter directement les étudiants concernés ou à intégrer cette information dans vos cours ou supports pédagogiques.



Marine **De Boni**



Amandine **Servolle**

Pôle handicap

Amandine Servolle accompagne les étudiants en situation de handicap et est votre interlocutrice privilégiée pour toutes les questions liées aux aménagements d'examens et d'études ainsi qu'à l'enseignement inclusif.

Vous rencontrez des difficultés pour mettre en place un aménagement lors d'un contrôle continu ou d'un TD ?

Trouvez ensemble une solution adaptée, conciliant vos contraintes pédagogiques et les besoins spécifiques des étudiants concernés.

Vous vous questionnez sur les défis de l'enseignement inclusif, mais vous manquez d'idées ou d'outils ?

Elle vous renseignera ou vous mettra en lien avec des partenaires.

Vous avez repéré chez un étudiant des difficultés qui pourraient relever d'un trouble spécifique ?

Elle pourra évaluer la situation avec lui et l'accompagner dans les démarches à entreprendre, si nécessaire.

Les Enseignants Référents Handicap

- Faculté de Droit : Anne-Laure Youhnouski Sagon
- Faculté des Lettres : Caroline Royet Chevalier
- IAE Lyon : Joachim De Paoli

Plus d'info en enseignement inclusif



ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



Jurist'Jeunes

Jurist'Jeunes regroupe des étudiants en droit qui mènent chaque année des projets variés avec le soutien du barreau de l'Ain : événements culturels, voyage à Paris, permanences juridiques ouvertes à tous, et un grand concours d'éloquence rassemblant près de 600 personnes.

Start'iae

Start'iae valorise la présence de l'IAE Lyon à Bourg-en-Bresse en organisant des événements en lien avec les acteurs économiques locaux, afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

Bureau des étudiants

Le Bureau des Étudiants (BDE) accompagne les nouveaux arrivants dès leur inscription et facilite leur intégration sur le campus avec des brunchs, un parrainage, un week-end d'accueil et de nombreux événements tout au long de l'année : soirées étudiantes, tournois sportifs, sorties culturelles, etc., pour faire vivre pleinement la vie étudiante.



Elles accompagnent les associations

Les associations du campus sont accompagnées par les équipes vie étudiante et peuvent bénéficier de financements (FSDIE, CVEC) ainsi que d'un soutien logistique pour leurs projets.



Aurore **Gunia**



Lauriane **Figiela**





Jurist'Jeunes



Bureau des étudiants



Startiae

Les dates à retenir

Nuit du droit : Lundi 5 octobre 2026

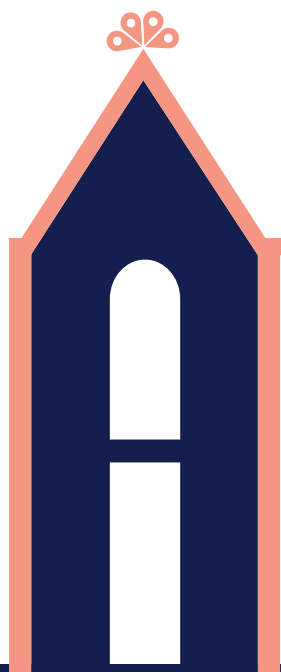
Week-end d'intégration : 19 au 20 septembre 2026

Nuit du volley : Jeudi 19 novembre

Gala : mars 2027

Finale du concours d'éloquence : 5 mars 2027

... et bien d'autres dates à venir... Restez connectés !



COMMUNICATION

Valorisation de vos projets

Partagez avec nous vos projets pédagogiques afin que nous puissions les mettre en avant sur les réseaux sociaux et professionnels. Nous vous soutenons dans vos initiatives et dans la promotion de vos actions, qu'il s'agisse d'événements, de vidéos, de visites extérieures ou de concours.

Les grands projets accompagnés en 2025/26 :

Concours de plaidoiries des B.U.T., Concours du réseau Entreprendre pour apprendre en gestion, Visite d'Alésia, projet d'études de cas en Masters, visite de Paris avec la DDFIP dans le cadre du B.U.T....

Création d'outils

Le Campus met à votre disposition des supports de présentation incluant sa charte graphique interne. Toutefois, nous vous encourageons à privilégier les supports produits par vos propres composantes lors de la diffusion de contenus pédagogiques.

Si vous le souhaitez, nous pouvons également vous fournir des cartes de visite aux couleurs du Campus, afin de vous permettre de relayer son image et ses actions dans vos réseaux professionnels.

Elles vous accompagnent dans vos projets



Aurore **Gunia**



Lauriane **Figiela**



Université Jean Moulin Lyon 3 - Campus de Bourg-en-Bresse
8 820 abonnés
1 sem. •

Here we are... L'aventure européenne est bel et bien lancée pour l'équipe Bin It à Riga ! ... plus



47 • 1 commentaire • 1 republi

Université Jean Moulin Lyon 3 - Campus de Bourg-en-Br...
6 708 abonnés
1 sem. • Modifié •

[Optimisation des flux, reorganisation des entrepôts, relocalisation... les étudiants de masters audient des entreprises] ... plus



Université Jean Moulin Lyon 3 - Campus de Bourg-en-Bresse
8 820 abonnés
2 sem. •

Une journée à Paris pour les BUT Carrières Juridiques ... plus



70 • 5 commentaires • 11 replications

RÉSEAUX SOCIAUX ET PROFESSIONNELS

LinkedIn et Instagram

Nous publions régulièrement des actualités sur nos pages

LinkedIn et Instagram.

N'hésitez pas à nous y rejoindre pour rester informé et relayer nos contenus !



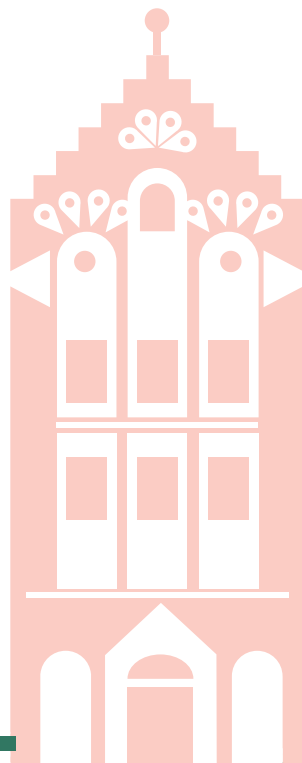
LE CAMPUS

Histoire et fonctionnement local

Chiffres clés

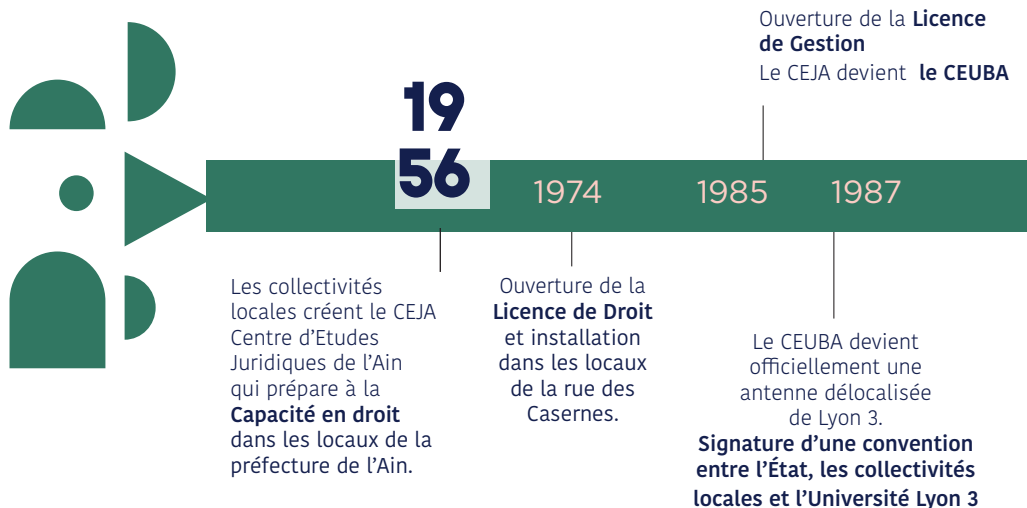
Offre de formation

Contacts : L'Université, les composantes, le Campus



LE CAMPUS

Une histoire débutée il y 70 ans ...



Les objectifs du Campus

1- Permettre l'accès à l'enseignement supérieur pour tous

Formations post-bac de proximité, portées par l'Université et les collectivités, pour répondre aux enjeux sociaux et économiques des territoires tout en offrant un cadre plus humain aux étudiants.

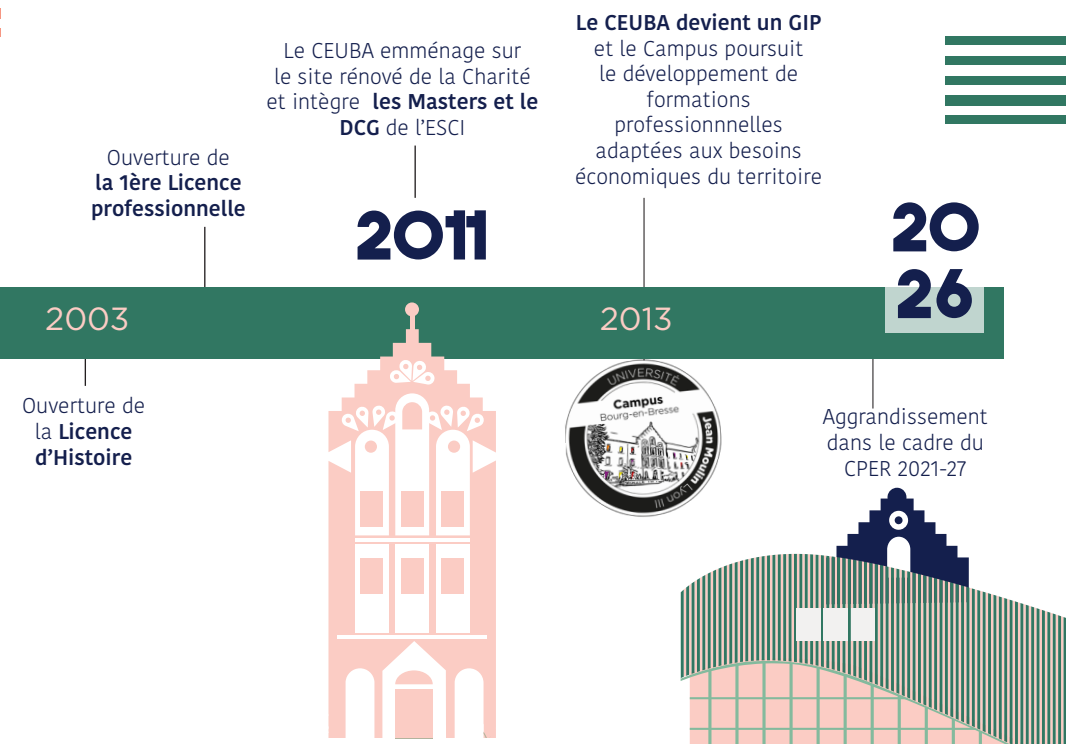
2- Répondre aux besoins des entreprises du territoire

Depuis 20 ans, l'Université développe à Bourg des formations professionnalisantes en alternance, conçues avec les entreprises pour répondre aux besoins du territoire sur les fonctions supports.

3- Faire rayonner notre savoir-faire industriel

Notre offre de masters, héritée des formations du Ceforal et de l'ESCI de l'Ain, est portée par l'iaelyon en alternance et forme, à l'échelle nationale, des cadres aux compétences industrielles, contribuant au rayonnement de l'expertise industrielle du département de l'Ain.





Son organisation sous forme de GIP

Le Campus de Bourg est administré par le GIP CEUBA (Groupement d'Intérêt Public), créé en 2013 pour piloter le développement stratégique du site au service du territoire. Il réunit l'Université Jean Moulin Lyon 3, les collectivités territoriales (Grand Bourg Agglomération, Département de l'Ain), des acteurs économiques (Pôle sup' 01, CCI de l'Ain, MécaBourg, etc.) et les représentants des usagers (étudiants et personnels).

Doté d'un budget de 1,6 million d'euros, le GIP est majoritairement financé par des subventions publiques du Département et de l'Agglomération complétées par des aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur des projets et par des revenus issus des contrats d'alternance. Le GIP est présidé par Jacques Bernasconi et dirigé par Stéphane Marion et Gilles Dubois (iaelyon). Il s'appuie sur une équipe de 20 salariés et un agent administratif mis à disposition par l'université. Le GIP gère l'ensemble des services supports du campus : scolarité, logistique, bibliothèque, vie étudiante, communication, emplois du temps et examens, tout en accompagnant les responsables pédagogiques locaux et en renforçant les liens avec le monde socio-économique. Deux assemblées générales par an permettent de présenter un bilan d'activité certifié.



CHIFFRES CLÉS

1082 étudiants et alternants, 65% issus du département de l'Ain, 1/4 d'étudiants en alternance ... retrouvez toutes les caractéristiques de nos étudiants formation par formation sur notre site internet



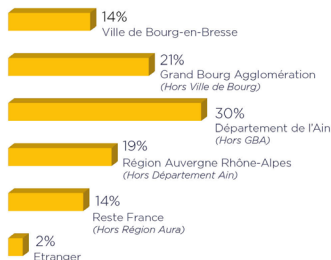
PORTRAIT ÉTUDIANTS & ALTERNANTS

Université Jean Moulin Lyon 3 - Campus de Bourg

Année universitaire 2025/26



1082
étudiants &
alternants



26%
d'alternants



65%
de femmes



33%
de boursiers

65%
de l'Ain



POST-BAC

716 étudiants en licence

66% des effectifs

- Droit - 365 étudiants
- Droit Santé - 42 étudiants
- Gestion Management 185 étu.
- Histoire - 119 étudiants

124 étudiants en B.U.T

Carrières Juridiques

12% des effectifs

- 1^{ère} année - 69 étudiants
- 2^{ème} année - 29 alternants
- 3^{ème} année - 26 alternants

POST-BAC+2

30 alternants en DCG

3% des effectifs

91 alternants en licence professionnelle
8% des effectifs

- RH & Paie - 8 alternants
- Banque-Assurance - 16 alternants
- Gestion RH - 17 alternants
- Gestion Administrative et Financière - 25 alternants
- Commerce en BtoB des produits de l'Industrie - 19 alternants

MASTER

112 alternants

10% des effectifs

- Gestion de Production Logistique Achats - 77 alternants
- Marketing et Vente - 35 alternants





L'OFFRE DE FORMATION

LICENCES

Formation initiale en 3 ans

Licences de **Droit et Droit Accès Santé**

Faculté de Droit

Licence de **Gestion Management**

laelyon

Licence d'**Histoire**

Faculté des Humanités, Lettres, Sociétés

B.U.T.

1^{ère} année en formation initiale

2^{ème} et 3^{ème} années en alternance

IUT Lyon 3

Carrières Juridiques

2 parcours au choix : Entreprises et Associations ou Administration et Justice

MASTERS

2 ans - Alternance

laelyon

Gestion de Production Logistique Achats

Master 1 - Management de la Chaîne Logistique Globale

Master 2 - Management Industriel et Logistique

Master 2 - Achats PME-PMI-ETI

Marketing et Vente

Master 1 & 2 - Commercialisation et Marketing dans l'Entreprise en Transition

LICENCES PROFESSIONNELLES

1 an - Alternance

Assistant de Gestion Administrative et Financière - IUT Lyon 3

Commerce en Banque-Assurance

laelyon

Gestion des Ressources Humaines

IUT Lyon 3

Environnement Social, RH et Paie

laelyon

Commerce en BtoB des Produits de l'Industrie - laelyon

D.C.G.

2 ans - Alternance

laelyon

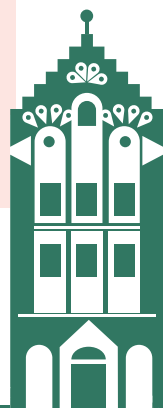
Préparation au Diplôme de Comptabilité Gestion

D.A.E.U

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires

CENTRE D'EXAMEN

SIM



L'UNIVERSITÉ VOS CONTACTS

PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ



Gilles BONNET

presidence@univ-lyon3.fr

Professeur des universités en littérature française moderne et contemporaine, Gilles Bonnet a été réélu le 7 janvier 2025, Président de l'Université, pour 4 ans.



COMPOSANTES PRÉSENTES À BOURG-EN-BRESSE



IAELYON

Directrice

**Marie-Christine
Chalus**



FACULTÉ DE DROIT

Doyen

Olivier Goût



**FACULTÉ DES
HUMANITÉS, LETTRES
SOCIÉTÉS**

Doyenne

Sylvène Edouard

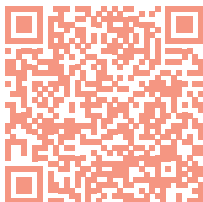


IUT LYON 3

Directeur

Jérôme Travard

L'ÉQUIPE DU CAMPUS



Retrouvez sur ce lien tous
les interlocuteurs du
Campus de
Bourg-en-Bresse

L'ÉQUIPE DU CAMPUS

DIRECTION



Jacques Bernasconi
Président



Stéphane Marion
Directeur
Bureau n°1
04 74 23 82 40



Gilles Dubois
Directeur adjoint
Bureau n°1
04 74 24 10 05

RELATIONS EXTÉRIEURES COMMUNICATION ET VIE ÉTUDIANTE



Aurélie Guin
Responsable du
service
Bureau n°38
06 58 21 98 61
04 74 23 82 37



Marine De Boni
Chargée d'affaires
et d'insertion
Bureau n°38
07 81 33 00 67
04 74 23 82 45

ADMINISTRATION-ACCUEIL



Recrutement en cours
Responsable
administratif
Bureau n°01
04 74 24 10 05



Pascale Blanchet
Responsable
Comptabilité
Bureau n°25
04 74 23 82 32



Douina LANDOULSI
Chargée d'accueil
Bureau n°25
04 74 23 82 30



Amandine Servolle
Chargée
d'accompagnement des
étudiants en situation de
handicap
Bureau n°42
04 74 23 82 39

POLE SANTÉ SOCIAL



Anne Romain
Informière -
Chargée de
mission santé
et vie étudiante
Bureau n°31
06 50 66 63 70
04 74 24 10 12



Lauriane Figliola
Chargée de
communication et de
commercialisation
Angèle Douillon
Alternance communication
Bureau n°36
06 50 74 10 74
04 74 24 10 07

SCOLARITÉ - LICENCES ET DAEU



Aurélie Burtin
Resp. Pôle Licences
Droit-Histoire
Bureau n°27
04 74 23 82 38



Cécile Notton
Gestionnaire scolarité Gestion
Management
Bureau n°26
04 74 23 82 49



ACCUEIL ET DAEU
Virginie Chapuis
Chargée d'accueil
Scolarité DAEU
Bureau n°26
ou Accueil
04 74 23 82 41

SCOLARITÉ ALTERNANCE



Sandrine Robinet
Resp. Pôle alternance
et scolarité LP BA
Bureau n°24
04 74 23 82 31



Sophie Guillemin
Gest. scolarité
LP RH Paie
LP Commerce en BtoB
Masters
Bureau n°24
04 74 24 10 06



Nelly Limousin
Gest. scolarité
LP GRH - AGAF
Bureau n°21
04 74 24 10 11



Sandra Teppe
Gest. scolarité
DGO et BUT
Carrières juridiques
Bureau n°23
04 74 23 82 46

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE



Sophie Perrin
Responsable du
service
Bureau n°38
04 74 23 82 34



Frédérique Revel
Accueil et Prêts
04 74 24 10 17



Floriane Genessy
Bibliothèque
numérique
04 74 24 10 10



Maud Castanet
Chargée
d'information et de
documentation

RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Marion Del Bove
Licence Droit
Bureau n°7



Bernadette Ferrazze
Licence Droit
Bureau n°7



Bernard Dussac
Licence Gestion
Bureau n°3



**Carène
Chevalier-Poupet**
Licence Gestion
Bureau n°3



Gwennelle Legoulon
Licence Histoire
Bureau n°7



Maxime Richard
Licence Pro.
AGAF et BUT
Bureau n°10



Laurence Cortinovis
Licence Pro. GRH
Bureau n°10



Annabelle Turc
Licence Pro. RH Paie
Bureau n°4



Hélène Tebib
Licence Pro.
Banque Ass.
Bureau n°103



Aurélien Souttre
Licence Pro.
Commerce en BtoB
Bureau n°103



Valérie Girard
Master COMET
Bureau n°4



Amélie Bohas
Master GPA
Parcours M&L & Achats
Bureau n°2



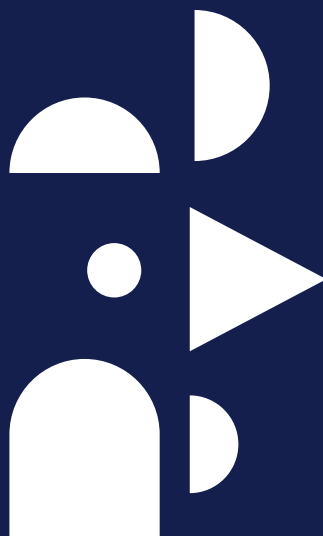
**Sandrine
Rabosseau**
DAEU





UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

CAMPUS DE BOURG EN-BRESSE



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

AIN⁰¹
le Département

**GRAND
BOURC** 
AGGLOMÉRATION